GUIDE DE L'ADHÉRENT EXPERVEO 2014 / 2015

LE PLEIN DE SERVICES !

NOUVEAUTÉ 2014
Des économies sur votre budget carburant !

FIA

L'Automobile Club Association est le relais en France des actions menées par la Fédération Internationale de l'Automobile.

Adhésion : mode d'emploi p. 4

Contacts, informations et conseils p. 5

Espace membre p. 6

Assistance Juridique Automobile p. 7

Privilèges de l'adhérent p. 8

Automobile Club Voyages p. 10

Formations p. 11

Entreprises et Collectivités p. 12

Mentions et Conditions Générales p. 13

AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ !

Cher Adhérent,

L'Automobile Club Association constitue la principale organisation française de mobilité, avec plus de 760 000 membres.

Sa priorité est celle d'une mobilité responsable, pour des voitures et des routes plus sûres, des véhicules plus propres, des usagers de la route (qui sont aussi piétons, cyclistes, motards, usagers des transports publics) mieux informés et mieux formés.

Grâce à vous, et pour vous, le Club peut mener des actions : amélioration de la sécurité routière par des propositions concrètes aux pouvoirs publics, assouplissement des règles du permis à points, premier audit indépendant des routes françaises, publication du « Budget de l'Automobiliste », exigence du maintien d'une mobilité individuelle à un coût acceptable pour tous, promotion de l'éco-conduite et de la mobilité responsable…

Par votre adhésion à l'Automobile Club Association, vous faites partie de la grande famille des 70 millions de membres des 230 Automobile et Touring Clubs, réunis au sein de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) dont les actions sont relayées en France par votre Club, tel «Action for Road Safety » pour la promotion de la sécurité routière à l'échelle mondiale.

Ensemble, les Clubs mènent des programmes pour votre sécurité : tests des aires autoroutières, qualité et sécurité des passages piétons et des parkings, connaissance des premiers secours, etc.

Nous comptons sur vous !

Le Comité de Direction et l'ensemble du personnel de l'Automobile Club Association

NOUVEAUTÉ 2014
LE PARTENARIAT EXCLUSIF AVIA !

AVIA

Pour lutter contre le coût de pompe, enfin des économies sur votre budget carburant, et bien plus encore.

- 2 cts € TTC/litre de carburant remboursés (GO, GO+, SP98, SP95E5, SP95E10, E85)
- 5 % remboursés sur le lavage
- 5 % remboursés sur les produits boutique
- 10 % de remise immédiate sur la restauration
- 2 cts € TTC/litre de remise immédiate sur le fioul domestique

Le montant des remboursements vous sera crédité sur votre compte fidélité Automobile Club Association. Conditions et détails des offres privilèges p.18 ou sur automobile-club.org. Offres susceptibles d'évoluer à tout moment.

L'ADHÉSION : MODE D'EMPLOI

Voici les services qui composent votre adhésion et les options complémentaires existantes.

La Carte Experveo

NOUVEAUTÉ 2014
Des économies sur votre budget carburant !

●

Assistance Juridique

Conseils juridiques personnalisés pour vous éclairer en matière automobile sur le droit applicable et les recours existants, en cas de litige avec un garagiste, un assureur, à l'occasion d'une infraction routière, de l'achat ou la vente d'un véhicule. ●

Informations & Conseils

- Informations sur l'adhésion, prix des vignettes, ou les différents stages proposés par l'ACA
- Conseils pour vos déplacements à l'étranger…

●

Avantages & Services Club

Défense de votre budget d'automobiliste et offres exclusives : entretien automobile, contrôle technique, loisirs ou shopping… Bénéficiez des avantages de nos partenaires exclusifs, du programme Show your Card! et du programme Automobile Club Avantages. ●

Automobile Club Voyages

Notre agence de voyages vous propose les meilleures offres des spécialistes du voyage en France et à l'étranger. ●

Représentation des usagers de la route

Défense des intérêts des usagers de la route et prévention au niveau national et international. ●

COMMENT LIRE VOTRE CARTE DE MEMBRE ?

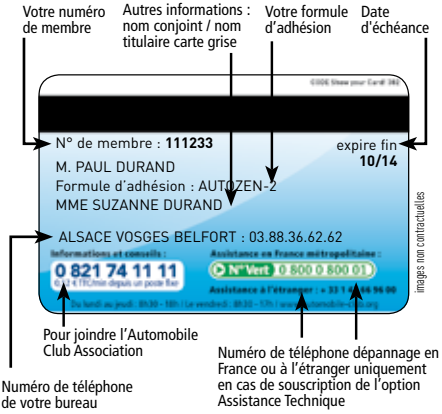
Votre numéro de membre
Autres informations : nom conjoint / nom titulaire carte grise
Votre formule d'adhésion
Date d'échéance
N° de membre : 111233
expire fin 10/14
M. PAUL DURAND
Formule d'adhésion : AUTOZEN-2
MME SUZANNE DURAND
ALSACE VOSGES BELFORT : 03.88.36.62.62
0 821 74 11 11
N° Vert 0 800 0 800 01
images non contractuelles
Pour joindre l'Automobile Club Association
Numéro de téléphone de votre bureau
Numéro de téléphone dépannage en France ou à l'étranger uniquement en cas de souscription de l'option Assistance Technique

CONTACTS, INFORMATIONS ET CONSEILS

Pour nous contacter un seul numéro :

0821 74 11 11
0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe

Pour des conseils & informations juridiques

Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h (17h le vendredi).

Pour toutes autres informations ou conseils

Renseignements liés à l'adhésion, informations sur le prix des vignettes, sur les dates et inscriptions de stages… Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (17h le vendredi).

En cas de réclamation ou pour le suivi de votre dossier : 03 88 36 62 62

La revue l'Automobiliste

Retrouvez dans le mensuel de l'Automobile Club Association, *l'Automobiliste*, des informations utiles sur vos droits en tant qu'usager de la route, les nouveautés auto, des idées de voyage, les dates de stages de récupération de points, les actualités de votre région…
Faites le plein d'informations pour seulement 13,50 €/an (11 n°).

ABONNEZ-VOUS

OU RENSEIGNEZ-VOUS

EN NOUS APPELANT AU:

0821 74 11 11
0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe

Les sites Internet

- **www.automobile-club.org**
  Le maximum d'informations sur votre Club en un minimum de temps : l'adhésion, des actualités et communiqués de presse. Et aussi le guide juridique : la liste des infractions routières, le point sur le constat amiable, l'entretien du véhicule...

- **www.automobile-club.org/voyages**
  Notre agence de voyages vous propose les meilleures offres des spécialistes du voyage en France et à l'étranger : tour-opérateurs, sites et agences de voyages web (voir p. 21).

Application et réseaux sociaux

- **Automobile Club**
  L'application gratuite IPhone et Google Play indispensable à tous les usagers de la route : infractions, actualités... Elle permet aussi d'entrer directement en contact avec nos services.
- **Twitter** **@lautomobileclub**
- **Facebook**
  Devenez Fan !

L'ESPACE MEMBRE

QUE TROUVE-T-ON SUR L'ESPACE MEMBRE ?

- NOUVEAU ! **Votre espace fidélité :** pour consulter le récapitulatif de toutes vos remises obtenues chez AVIA et choisir ensuite comment utiliser cette épargne.
- **Vos avantages et réductions :** pour retrouver les remises de nos partenaires, des programmes Show your Card! et Automobile Club Avantages.
- **Vos documents :** pour accéder 24h/24 et 7j/7 à tous les documents utiles (guide de l'adhérent Experveo, formulaire de parrainage ou rapport d'activités de l'association).
- **Vos fiches juridiques :** pour connaître vos droits, pour votre défense ou pour votre sécurité.
- **Vos sondages :** tous les mois un nouveau sondage pour mieux vous représenter auprès des pouvoirs publics. N'hésitez pas à donner votre avis.
- **Vos informations :** pour corriger ou compléter vos coordonnées et vous inscrire à notre newsletter.

CRÉER SON COMPTE SUR LE SITE WWW.AUTOMOBILE-CLUB.ORG

CRÉER SON COMPTE

1. Se rendre dans le menu de gauche « 1ère visite - créer un compte ».

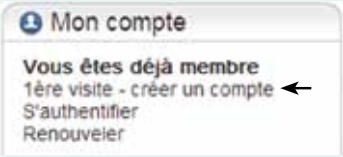

2. Complétez le formulaire.

3. Vous allez recevoir un mail avec un lien pour confirmer votre inscription. Ce mail a pour simple but de vérifier que votre adresse email est bien valide et que vous pouvez la consulter.

4. Cliquez sur le lien ou recopiez-le complètement dans votre navigateur.

5. Votre compte est créé, vous pouvez y accéder en vous authentifiant lors des prochaines visites.

CONSULTER SON COMPTE

1. Sur la page d'accueil du site www.automobile-club.org, se rendre dans le menu de gauche « S'authentifier ».

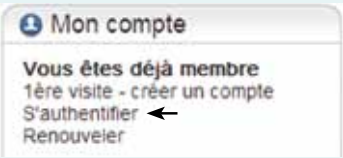

2. Saisir votre adresse mail et votre mot de passe.

3. Si vous avez perdu votre mot de passe, cliquez sur le lien prévu à cet effet.

ASSISTANCE JURIDIQUE AUTO

L'Automobile Club Association, organisme à but non lucratif et totalement indépendant, vous apporte les conseils juridiques en matière automobile.

Conseillé !

Avec votre adhésion, vous bénéficiez de conseils et d'informations juridiques **GRATUITEMENT** !

PLUS D'INFORMATIONS SUR CES SERVICES :

0821 74 11 11
0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe

Assistance Juridique Automobile

L'Automobile Club Association vous offre la possibilité de bénéficier de **conseils juridiques personnalisés dans tous les domaines touchant à l'automobile.**

Posez vos questions ou exposez les éléments d'un litige : nos juristes vous informeront sur les règles de droit applicables à votre cas et vous conseilleront sur la conduite à tenir.

Quelques exemples :

- La compagnie d'assurances retient l'entière responsabilité après un accident, quels sont les recours ?
- Le constat amiable a été mal rempli lors de l'accident, que faire ?
- Le garagiste a mal réparé un véhicule, est-il obligé de rembourser ?
- Après consultation du relevé de points en Préfecture, le solde de celui-ci s'est avéré à 0. Est-il encore possible de suivre un stage de récupération de points ?
- Le propriétaire d'un véhicule flashé est-il obligé de dénoncer le conducteur ?
- Les forces de l'ordre ont-elles le droit de fouiller un véhicule pour vérifier l'utilisation ou non d'un avertisseur de radar ?
- Quelle est la réglementation des pneus « hiver » dans les pays européens ?

LES PRIVILÈGES DE L'ADHÉRENT

Offrir toujours plus d'avantages à nos adhérents, c'est notre priorité.

Grâce à votre carte de membre, vous bénéficiez de privilèges et de remises auprès de nombreux établissements affiliés aux programmes Automobile Club Avantages, Show your Card! et aux offres de partenaires exclusifs.

Faites le plein d'économies !

PARTENAIRES EXCLUSIFS

Nouveau: Le partenariat AVIA

AUTOMOBILE CLUB AVANTAGES

LE PROGRAMME SHOW YOUR CARD!

CONTACTS

Liste complète des partenaires, modalités et procédures d'obtention des remises :

- Sur **www.automobile-club.org/privileges**

- Par téléphone au :

0821 74 11 11
0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe

- Par e-mail :
info@automobile-club.org

Vous souhaitez devenir partenaire de l'ACA et accueillir les adhérents dans votre établissement ?
Contactez-nous :
info@automobile-club.org

Offres partenaires exclusifs

Sur simple présentation de votre carte de membre !

L'Automobile Club Association vous fait bénéficier de privilèges et remises exclusives auprès de nombreux partenaires. Dans certains établissements, une réservation est obligatoire (hôtel, location de voiture...). Pour profiter de ces avantages, il vous suffit de présenter votre carte de membre en cours de validité.

Nouveauté 2014
LE PARTENARIAT EXCLUSIF AVIA !

Pour lutter contre le coût de pompe, enfin des économies sur votre budget carburant, et bien plus encore.

- 2 cts € TTC/litre de carburant remboursés (GO, GO+, SP98, SP95E5, SP95E10, E85)
- 5 % remboursés sur le lavage
- 5 % remboursés sur les produits boutique
- 10 % de remise immédiate sur la restauration
- 2 cts € TTC/litre de remise immédiate sur le fioul domestique

Le montant des remboursements vous sera crédité sur votre compte fidélité Automobile Club Association. Conditions et détails des offres privilèges sur automobile-club.org. Offres susceptibles d'évoluer à tout moment.

Mais aussi...

ARAMISAUTO
Remise de 100 € sur l'achat d'un véhicule

EUROMASTER
Offres exceptionnelles sur l'entretien courant de votre véhicule

TELEPEAGE VINCI AUTOUROUTES
Votre abonnement télépéage temps libre offert pendant 6 mois

Automobile Club Avantages

Accès privé - uniquement sur inscription !

Automobile Club Avantages est un espace privilégié pour consommer malin ! En tant que membre de l'Automobile Club Association, vous y avez accès et bénéficiez à ce titre d'avantages conso exceptionnels pour économiser toute l'année :

- le remboursement automatique d'une partie du montant de vos achats effectués sur Internet, auprès des partenaires participants au programme, directement sur votre compte bancaire,
- des codes promos exclusifs pour payer moins cher,
- l'accès rapide aux meilleures offres des 600 enseignes et grandes marques du programme - Fnac.com, LaRedoute.fr, LeroyMerlin.fr et bien d'autres...

Automobile Club Avantages, ce ne sont que des avantages, et vous y avez droit !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site :
www.automobile-club.org/privileges

Programme Show your Card!*

Des offres dans le monde entier !

En France et à l'étranger, dès que vous apercevez un autocollant bleu, blanc, rouge, vous accédez à des rabais exclusifs et à des réductions importantes. Présentez votre carte de membre de l'Automobile Club Association en cours de validité munie du logo Show your Card! ou mentionnez le programme Show your Card! au moment de la réservation (pour les hôtels ou location de voiture par exemple).

Quelques exemples :

HERTZ
remises exceptionnelles sur le meilleur tarif disponible !

BEST WESTERN
10 % de remise
sur le meilleur tarif disponible

VVF Villages
Remise de 10 % sur votre séjour

HOLIDAY INN
jusqu'à 35 % de
réduction sur votre nuit d'hôtel

RELAIS ET CHÂTEAUX
3 nuits pour le prix de 2
à valoir auprès de 152 établissements et remise de 5 %
sur les coffrets «Lys»

*Les offres s'appliquent toujours sur les prix officiels et ne sont pas cumulables avec d'autres réductions. Partenaires consultables sur www.automobile-club.org/privileges et sur www.arceurope.com (en anglais).

Retrouvez la liste complète des partenaires et l'ensemble des modalité sur :
www.automobile-club.org/privileges
Offres susceptibles d'évoluer à tout moment.

BOUTIQUE

Ayez les bons réflexes avec les bons équipements : avec la boutique, faites rimer plaisir et sécurité. En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'une remise (hors vignettes) !

Pour tous vos achats club :

7J/7 SUR LE SITE INTERNET
www.automobile-club.org/boutique

DANS LE BUREAU DE VOTRE RÉGION
(voir p.39)

PAR TÉLÉPHONE
0821 74 11 11
0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe

Vignettes et cartes

Vignettes des autoroutes suisses, autrichiennes et VIACARD (péage des autoroutes italiennes), carte de camping internationale, assurance neige.

Images non contractuelles. Sous réserve de disponibilité.

> Pour plus d'informations, contactez-nous !

TOURISME ET VOYAGES

Préparez vos valises !

Automobile Club Voyages s'occupe du reste.

PAR TELEPHONE

Réalisez votre réservation et dialoguez avec un conseiller :

0821 74 11 22
0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe

OU

03 88 24 98 55
Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).

SUR INTERNET

- Plus de choix pour tout réserver plus facilement à un tarif préférentiel. **www.automobile-club.org/voyages**
- Des vacances en toute liberté pour sportif débutant ou confirmé, 60 activités sportives dans 80 pays : **automobileclub.ucpa.com**

À L'AGENCE

38 avenue du Rhin - CS 80049
67027 Strasbourg Cedex
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).

AUTOMOBILE CLUB VOYAGES

Avant de vous engager auprès d'un voyagiste, ayez le réflexe Automobile Club Voyages, vous ferez le plein d'économies !

Trois façons de s'évader avec Automobile Club Voyages :

Travel zen

Le voyage sur mesure Solo ou Family

Travel club

Le voyage en groupe nouvelle génération !

Travel pack

Les séjours avec nos partenaires privilégiés à prix Club

DESTINATIONS PRIVILEGE · MSC CROISIÈRES · Club Med · ucpa · FTI VOYAGES · KUONI · VISITEURS · Jet tours · Nouvelles Frontières · VACANCES transat · FRAM · LAGRANGE · Passion des îles · CroisiEurope · OLLANDINI VOYAGES

Automobile Club Voyages est immatriculé ATOUT FRANCE n°06711007. L'agence dispose également des garanties bancaires et d'une assurance Responsabilité Civile conformément à la loi. Elle est membre associée du SNAV (Syndicat National des Agences de Voyages) et, à ce titre, adhère à sa charte.

FORMATIONS

Tout le monde est concerné par la formation

Conducteurs expérimentés, jeunes conducteurs ou salariés d'entreprises.

POUR VOUS RENSEIGNER SUR CES PRESTATIONS :

0821 74 11 11
0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe

www.automobile-club.org

Des circuits vous ouvrent leurs portes

- **Le circuit de l'Anneau du Rhin à Biltzheim (68)**
  L'Automobile Club Association vous propose, automobilistes ou motards, des séances pour découvrir vos capacités de conduite et celles de votre véhicule sur circuit.
- **Le circuit de Dijon Prenois (21)**
  ▶ **Karting** : tarifs préférentiels sur la location de kartings sur présentation de la carte de membre.
  ▶ **Auto** : accès au circuit automobile possible dans le cadre d'opérations organisées par l'Automobile Club Association de Bourgogne. Renseignements au 03 80 60 09 70 ou bourgogne@automobile-club.org
  Pour plus d'informations ou pour connaître les autres possibilités près de chez vous, contactez l'Automobile Club Association.

La formation sur piste

Automobile Club Prévention a mis au point des **stages de Conduite Attitude®**, spécifiquement conçus pour chaque catégorie de conducteurs, jeunes ou expérimentés, visant à tout mettre en œuvre pour éviter de se placer en situation d'accident. Ces stages permettent, sur une piste spécialement équipée :

- de vivre, évaluer et mémoriser les situations d'urgence que l'on peut rencontrer sur la route (freinage d'urgence, perte d'adhérence, refus de priorité…) ;
- d'apprendre à mieux voir, analyser et mieux anticiper les dangers ;
- de réduire de 50 % son risque d'accident ;
- de réduire de 20 % en moyenne sa consommation de carburant.

Que vous soyez débutant ou conducteur confirmé, ces stages vous sont accessibles à un tarif privilégié partout en France : La Brosse Montceaux (77), Fontaine Notre Dame (59), Saint Marcel (27), Ancenis (44), Saint Pierre de Chandieu (69), La Wantzenau (67).

D'autres types de journées existent pour les motards.

Automobile Club Prévention met aussi en œuvre au sein des entreprises des plans de prévention de risques routiers, des conseils, des sensibilisations et événements d'entreprise.

Plus d'infos sur : **www.acprevention.fr**

Maintien à niveau des connaissances du Code de la route

Vous avez passé votre permis il y a quelques années et des éléments de signalisation routière vous échappent ?

- Nous vous proposons, dans certaines régions, des stages de remise à niveau du Code de la route. Pour connaître les conditions de participation et leurs dates, contactez-nous.
- Nous vous proposons aussi de suivre un entraînement au Code de la route sur Internet : www.automobile-club.org/codedelaroute

AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

PRO

Des actions et des services sur mesure adaptés aux besoins des entreprises et des collectivités, pour la mobilité des salariés, des dirigeants mais également à destination du jeune public.

Analyse et prévention du risque routier

- Conduite en situation dégradée
- Eco-conduite
- Sessions théoriques de sensibilisation
- Simulateurs de conduite

Le permis de conduire est un outil de travail !

Le Contrat Mobilité PRO c'est :

- Une **protection adaptée et efficace**, à des tarifs dégressifs en fonction du nombre de collaborateurs ou de véhicules.
- La **protection de votre mobilité** dans tous vos déplacements (trajets domicile - travail ou trajets de missions locales, nationales et internationales).
- La prise en charge des **stages de récupération de points***.
- Une **assistance juridique automobile** : toutes les informations sur la législation en vigueur, sur la prise en compte du risque routier dans l'entreprise, document unique, permis à points…
- Une **protection juridique automobile** et la protection du permis de conduire.
- Une **protection spécifique du représentant légal** dans le cadre de ses responsabilités liées aux infractions commises par ses salariés.
- Des **Services Joker** en cas d'impossibilité de conduire.
- **Défense de votre budget** grâce aux remises chez nos partenaires.

Sensibiliser les enfants et les adolescents à la sécurité routière

Le circuit ludo-éducatif est une animation proposée aux écoles, mairies, associations, comités d'entreprises, assureurs, concessionnaires, grandes surfaces, etc. Dès 6 ans et à l'issue d'une préparation théorique aux règles du Code de la route, les « jeunes conducteurs » circulent sur une piste sécurisée à bord de kartings ou scooters électriques ou à bord de buggys. Un mini-permis est remis à chaque participant.

Vous pouvez contacter le service PRO de l'Automobile Club Association :

PAR TELEPHONE :

0821 74 11 11

0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe

PAR MAIL :

entreprise@automobile-club.org

SUR LE SITE :

www.automobile-club-entreprise.fr

Devis sur simple demande

Les services, prestations ou vente de produits sont soumis à des conditions d'application figurant aux conditions générales du contrat, disponibles sur simple demande par mail ou à l'adresse 38 avenue du Rhin - CS 80049- 67027 Strasbourg Cedex.

*Pour que la gratuité du stage volontaire soit acquise il faut qu'une infraction (commise en France) survienne durant l'adhésion et entraîne une perte de points. Le capital de points restant doit être inférieur ou égal à 6 (3 dans le cas du permis probatoire) et être au moins égal à 1 point.

GARANTIES ET SERVICES

1. AIDE EN LIGNE

1.1. DEFINITIONS

Prestataire : L'Automobile Club Association - 38 avenue du Rhin CS 80049 67027 Strasbourg Cedex.
Bénéficiaire : Toute personne ayant souscrit la prestation, s'étant acquittée du montant relatif à celle-ci pour accéder à ce service.

1.2. OBJET DE LA PRESTATION

Des fiches d'informations sous forme de questions / réponses portant sur les transactions automobiles et des liens utiles permettant le téléchargement de documents administratifs sont mises à disposition du souscripteur de cette option.

1.3. MODALITES D'APPLICATION

L'utilisateur se rend sur le site www.experveo.fr et après s'être acquitté du montant relatif à la prestation AIDE EN LIGNE, obtient un login pour accéder à ce service.

2. ASSISTANCE JURIDIQUE AUTOMOBILE

2.1. DEFINITIONS

Prestataire : L'Automobile Club Association - 38 avenue du Rhin - CS 80049 - 67027 Strasbourg Cedex.
Bénéficiaire : Toute personne ayant souscrite la prestation MON EXPERT CONSEIL comprenant l'adhésion à La Carte EXPERVEO de l'Automobile Club Association.

2.2. OBJET DE LA PRESTATION

Toute question, réclamation amiable par ou contre l'adhérent suite à un litige en matière automobile (civil, administratif ou pénal) dont le fait générateur survient durant la période d'adhésion et déclarée pendant la validité de celle-ci (sur le plan pénal plus précisément, il s'agit de la date de la commission de l'infraction).

2.3. OBJET DE LA GARANTIE

Le service juridique délivre des conseils juridiques personnalisés dans tous les domaines liés à l'automobile : informations sur les règles de droit applicable, étude circonstanciée du dossier, analyse juridique permettant de déterminer les suites à donner au dossier et les recours à entreprendre.

2.4. MODALITES D'APPLICATION

L'adhérent contacte le service juridique de l'Automobile Club Association en s'identifiant à l'aide de son numéro de membre :
- Par téléphone au 03.88.36.62.62
- Par mail : juridique@automobileclub.org
- Par courrier : 38 avenue du Rhin CS 80049 67027 STRASBOURG CEDEX

2.5. PERIODE DE VALIDITE

Le contrat prend effet le lendemain de la date d'adhésion pour une durée d'une année.

2.6. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations à caractère personnel sont nécessaires au traitement de votre demande. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou suppression de vos données personnelles. Il suffit d'en faire la demande soit par mail info@automobile-club.org ou à l'adresse suivante : AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION 38 Avenue du Rhin CS 80049 67027 Strasbourg Cedex.

INFORMATIONS & CONSEILS AUTOMOBILES

POUR NOUS CONTACTER UN SEUL NUMÉRO :

0821 74 11 11
0,12 € TTC/minute depuis un poste fixe

POUR DES CONSEILS & INFORMATIONS JURIDIQUES

Ce service est ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 18h (17h le vendredi).

POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS OU CONSEILS

Renseignements liés à l'adhésion,
information sur le prix des vignettes, les dates et inscriptions aux stages…
Ce service est ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h (17h le vendredi).
Pour toute réclamation appelez le 03 88 36 62 62

APPLICATION ET RÉSEAUX SOCIAUX

Automobile Club
L'application iPhone et Google Play gratuite et indispensable à tous les usagers de la route : infractions, actualités... Elle permet aussi d'entrer directement en contact avec des juristes.

Twitter
@lautomobileclub

Facebook
Devenez Fan !

POUR NOUS ÉCRIRE :

Automobile Club Association
38 avenue du Rhin - CS 80049
67027 Strasbourg Cedex
info@automobile-club.org

LES SITES INTERNET

- Notre site Internet **www.automobile-club.org**
- Votre espace membre **membres.automobile-club.org**
- Votre blog automobile **www.autoblogger.fr**
- Votre espace PRO **www.automobile-club-entreprise.fr**
- Votre agence de Tourisme et Voyages **www.voyages-club.fr**

AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION
PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

Ne pas jeter sur la voie publique. Mars 2014. Crédits photos : ACA / Fotolia / Shutterstock
novembre.com